

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 26 avril 2013  
(convocation du 15 avril 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Six Avril Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÛZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZÉAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice jusqu'à 12h20  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude jusqu'à 10h05  
M. FREYGEFOND Ludovic à Mme BOST Christine à compter de 12h00  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÛZERE Jean-Marc  
M. GUICHARD Max à M. OLIVIER Michel  
Mme ISTE Michèle à M. GALAN Jean-Claude  
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard jusqu'à 10h00 et à partir de 12h20  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. TRIJOLET Thierry  
Mme DE FRANCOIS Béatrice à M. HERITIE Michel  
Mme LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis jusqu'à 10h20  
M. MAURRAS Franck à M. TURON Jean-Pierre jusqu'à 10h40 et à partir de 12h30  
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude  
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard  
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques à compter de 12h00  
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BONNEFOY Christine à partir de 11h45

M. BRUGERE Nicolas à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 12h25  
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne  
M. CAZENAVE Charles à M. DUCASSOU Dominique jusqu'à 10h10  
Mme COLLET Brigitte à Mme LIRE Marie Françoise  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel à compter de 12h00  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DAVID Jean-Louis à compter de 12h10  
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h40  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à compter de 12h25  
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick  
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à compter de 11h50  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à compter de 12h00  
M. REIFFERS Josy à M. DAVID Yohan  
M. SIBE Maxime à Mme SAINT-ORICE Nicole

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Syndicat Mixte de Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) -  
"Bordeaux fête le fleuve" du 24 mai au 2 juin 2013 - Subvention exceptionnelle -  
Convention - Autorisation**

Monsieur LAMAISON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Du 24 mai au 2 juin 2013, la Ville de Bordeaux organise l'Édition 2013 de « Bordeaux fête le fleuve », dont l'Estuaire de la Gironde sera l'invité d'honneur.

L'édition 2013 de « Bordeaux fête le fleuve » est couplée, pour la première fois, avec le départ de la course « La Solitaire du Figaro », qui donnera à la manifestation une dimension nationale et une attractivité renforcée.

**Objectifs de la participation du SMIDDEST à « Bordeaux fête le fleuve »**

Cette manifestation est l'occasion, pour le Syndicat Mixte de Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) et ses membres (dont La Cub depuis 2010), de présenter l'Estuaire de la Gironde et les portions de la Garonne et de la Dordogne soumises à l'influence fluvio-maritime, et de mettre en valeur les actions qu'ils mènent depuis de nombreuses années, en matière d'environnement, de développement économique et touristique, de protection contre les inondations...

Le SMIDDEST se fixe comme objectifs de :

- mieux faire connaître l'Estuaire (fonctionnement, histoire, patrimoine naturel et humain) au grand public ;
- susciter l'envie de le visiter ;
- travailler l'image de l'Estuaire ;
- valoriser les actions du SMIDDEST et de ses membres ;
- permettre aux partenaires financiers de profiter de cette actualité pour valoriser leurs actions spécifiques ;
- affirmer une coordination mobilisatrice pour l'ensemble des acteurs estuariens.

## **Programmation de la participation du SMIDDEST**

Le SMIDDEST envisage la participation suivante :

- tenue et animation d'un stand grand public de 200 m<sup>2</sup> durant toute la manifestation ;
- organisation d'accueils presse et d'opérations de relations publiques ciblées ;
- mise en œuvre d'un programme de conférences grand public ;
- organisation de croisières-découverte thématiques proposées gratuitement au public au départ de Bordeaux, animées par des spécialistes ; les places seront attribuées grâce à des jeux-concours organisés dans les semaines précédant la manifestation ;
- coproduction avec Bordeaux Grands Événements d'une exposition présentant l'Estuaire (baptisée « Chena ») qui sera installée sur les quais pendant la durée de la manifestation et au-delà.

Le SMIDDEST sera, dans ce cadre, accompagné par un prestataire (groupement « Rose des vents – Raimbaut & Co ») pour un montant total de 32 372 € TTC (27 067 € HT), le reste de l'opération sera conduit en régie directe par le syndicat.

## **Partenariats**

En plus de ses membres qui seront, en outre, appelés à participer financièrement (conformément à ses statuts), le SMIDDEST mènera cette action en partenariat avec Bordeaux Grands Événements, les Comités Départementaux du Tourisme de Charente-Maritime et de Gironde, les Offices de Tourisme concernés.

## **Intérêt communautaire de la participation du SMIDDEST à l'Édition 2013 de « Bordeaux fête le fleuve »**

L'action proposée par le SMIDDEST correspond aux critères généraux d'intervention de La Cub en matière de projets de mise en valeur des sites et espaces naturels :

- dimension intercommunale ;
- mise en valeur d'un site/espace remarquable ;
- ouverture au public et gratuité.

De ce fait, La Cub pourrait participer financièrement à ce projet.

## **Budget prévisionnel et montant de la subvention communautaire**

Le SMIDDEST, par courrier du 27 décembre 2012, a sollicité une participation exceptionnelle de La Cub, en indiquant rechercher un montant global de subventions de 80 000 €, pour un budget global prévisionnel de 93 000 € TTC.

Le budget prévisionnel de l'opération, et son plan de financement, figurent sur le tableau ci-dessous.

## Budget prévisionnel de l'opération (€ TTC)

| Dépenses  |               | Recettes                                    |               |          |
|---|---------------|---|---------------|----------|
| Location du stand et participation aux frais d'organisation             | 15 000        | Conseil général de la Gironde               | 20 000        | 21,5 %   |
| Habillage du stand (visuels, mobilier, décoration, modules d'animation) | 30 000        | Conseil général de Charente-Maritime        | 20 000        | 21,5 %   |
|   |               | Conseil régional d'Aquitaine                | 20 000        | 21,5 %   |
| Coproduction de l'exposition  | 9 000         | Communauté urbaine de Bordeaux              | 20 000        | 21,5 %   |
| Animations grand public   | 10 000        | Communauté d'Agglomération Royan Atlantique | 5 000         | 5,4 %    |
| Conférences-croisières  | 7 000         | Autofinancement                             | 8 000         | 8,6 %    |
| Organisation de l'accueil presse  | 6 000         |   |               |          |
| Organisation des opérations de relations publiques                      | 6 000         |   |               |          |
| Edition de documentations   | 10 000        |   |               |          |
| <b>TOTAL</b>  | <b>93 000</b> | <b>TOTAL</b>                                | <b>93 000</b> | 100,00 % |

Il est proposé d'attribuer au SMIDDEST, pour sa participation à l'Édition 2013 de « Bordeaux fête le fleuve », une subvention exceptionnelle de 20 000 €, ce qui correspond à 21,5% du coût global de l'opération, estimé à 93 000 € TTC.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

### **Le Conseil de Communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération de la Communauté urbaine de Bordeaux n° 2010/0523 du 9 juillet 2010 relative à l'adhésion de la Communauté urbaine de Bordeaux au SMIDDEST ;

**ENTENDU** le rapport de présentation

### **CONSIDERANT QUE**

D'une part, la Communauté urbaine de Bordeaux poursuit une politique d'aménagement durable de son territoire, en particulier par la valorisation de ses espaces naturels et agricoles,

D'autre part, la participation du SMIDDEST à l'Édition 2013 de « Bordeaux fête le fleuve » contribue à la sensibilisation du grand public et à la valorisation d'espaces naturels et de paysages d'intérêt communautaire,

## DECIDE

**Article 1** : Une subvention exceptionnelle de 20 000 € est attribuée au Syndicat Mixte de Développement Durable de l'Estuaire (SMIDDEST) pour sa participation à l'Édition 2013 de « Bordeaux fête le fleuve ».

**Article 2** : Monsieur le Président est autorisé à signer la convention, ci-annexée, destinée à définir les modalités de règlement de cette subvention.

**Article 3** : La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2013, en section de fonctionnement, chapitre 67 – compte 6748 – fonction 8330 – CRB UD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 26 avril 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
22 MAI 2013

PUBLIÉ LE : 22 MAI 2013

M. SERGE LAMAISSON